

# AVENANT AU PROJET PEDAGOGIQUE

## SESSION AVRIL 2026

### L'EQUIPE :

L'équipe des « Ormeaux » est composée :

- 26 animateurs.
- 4 directeurs adjoints.
- 1 directeur.

Les membres de la direction s'organisent de la façon suivante :

- 1 accompagne les 5 ans
- 1 accompagnent les 6-7 ans
- 1 accompagne les 8-9 ans
- 1 est en charge de projets et d'animations transversaux

Le directeur gère le fonctionnement général du centre (renfort, gestion administrative, personnel de service, suivi des équipes, relation avec la mairie et les familles).

Un adjoint est désigné assistant sanitaire.

Les adjoints devront veiller à la mise à jour et au respect des fiches sanitaires, des PAI, à la prise des traitements médicaux, aux trousseaux pharmacie de leur groupe et à la qualité des soins quotidiens apportés aux enfants (en lien avec l'assistant sanitaire).

Les animateurs seront répartis de la façon suivante :

- 5 animateurs 5 ans pour 30 enfants.
- 8 animateurs 6-7 ans pour 70 enfants.
- 8 animateurs 8-9 ans pour 70 enfants.

Les enfants auront sur chaque demi-journée au moins trois activités de proposées.

3 animateurs supplémentaires (permanent) seront présents pour remplacer les animateurs saisonniers lors de leur jour de repos.

### OBJECTIFS ANNUELS :

Cette année, nous avons décidé de travailler sur 4 objectifs principaux.

#### Les quatre objectifs principaux de cette année seront :

- 1- Favoriser de façon permanente le « Bien-être » et la bienveillance auprès des enfants.
- 2- Assurer une qualité et une variété dans les animations.
- 3- Proposer des journées spéciales qui favoriseront les dynamiques de groupes et l'immersion.
- 4- Améliorer la prise en charge des enfants à besoins spécifiques

Chaque session sera l'occasion de se pencher sur un objectif ou une partie de celui-ci en fonction des priorités définies, tout en continuant à poursuivre les autres.

Pour cette session d'avril l'objectif travaillé est :

**Proposer une grande variété d'animations, notamment en travaillant sur des projets sportifs, imaginaires et d'expression.**

Cet objectif est une continuité par rapport au travail fait sur la dernière session de février.

En effet, nous avons travaillé la menée, le rythme, la folie dans les animations. A travers cet objectif, nous souhaitons permettre à chaque enfant de trouver une animation qui saura susciter son intérêt.

Nous choisissons de ne pas proposer un seul et unique thème dans la session.

Une réelle variété de propositions permet un vrai choix pour les enfants.

Ils pourront s'investir tout au long des deux semaines sur de nombreux projets, journées à thème... Tout ceci en fonction de leurs envies et leurs goûts.

Les enfants vont pouvoir par exemple vivre des journées « Formule 1 », Aventurier, Ecole d'arts, Ecole de construction, création d'un musée, « Super Talent » ou encore sur des thèmes comme « Shrek », « Les Trolls » ou « Mario et Sonic ».

A travers l'ensemble de ces propositions, les enfants auront un large choix qui leur permettra de vivre des vacances adaptées à leurs centres d'intérêts...

D'autres surprises seront au rendez-vous bien sûr !!

L'intérêt est également de permettre aux encadrants de proposer des animations sur des thèmes différents. Cela permet d'éviter une lassitude, mais surtout de pouvoir « se retrouver » face à des groupes d'enfants différents en fonction des thèmes et des centres d'intérêt.

La volonté est de vivre une multitude d'aventures ou de mettre en place divers projets... Tout cela proposé par les animateurs ou émanant des envies des enfants.

Enfin, nous souhaitons donner un petit gout d'été à cette session afin d'ores et déjà d'amorcer une dynamique, une joie de vivre et des aventures pour nous préparer à la période estivale.

Les enfants auront le choix de participer ou pas aux animations proposées et pourront également faire leurs propres propositions.

Cette session de février pourrait se résumer par le titre :

**« L'accueil de loisirs dans tous ses états !! »**

## LES REUNIONS DE PREPARATION :

### Horaires des animateurs :

8h15-18h (animateurs annualisés) / 9h-18H (animateurs contractuels, 9h30 pour les mineurs)

7h30-18h (garderie du matin)

8h30-18h30 (garderie du soir)

Des temps de pause sont prévus afin de respecter les garanties minimales liées au x nombres d'heures de travail de chacun.

Les horaires définis sont aménageables en fonction des besoins du service notamment sur l'organisation des moments de travail en équipe.

### 1<sup>er</sup> temps de préparation (4 heures).

- Définition d'un cadre commun de travail et des exigences du service (animateurs annualisés et animateurs contractuels).
- Mise au point sur les objectifs poursuivis permettant aux enfants de bien vivre au sein de la structure
- Temps de travail sur le sens et la qualité des animations proposées, l'immersion et l'exigence de motivation, dynamisme et d'enthousiasme.

### 2<sup>nd</sup> temps de préparation (8h heures).

- Ateliers d'échanges et de constructions de projets sur les centres d'intérêt des enfants et les différents types d'animations.

- Point sur la journée type et modifications éventuelles.

Elaboration de la première semaine de session.

- Définitions des projets et activités proposés.
- Comment je les amène ?
- Quels aménagements je mets en place ?
- Comment je me positionne dans la menée des activités ?

Une attention particulière est toujours portée sur le sens de nos pratiques par rapport aux objectifs fixés.

3<sup>ème</sup> temps de préparation (8h heures).

Elaboration de la seconde semaine de session avec la même démarche.

- Point dans chaque groupe sur les enfants bénéficiant d'un PAI (plan d'accueil individualisé) et nécessitant une attention particulière.
- Derniers aménagements des salles (mobilier, matériel, affichage).
- Echanges et rappels sur les règles de sécurité, hygiène et soins.